ssociation **S**orguaise **S**portive **E**ducative et **R**écréative

Projet Educatif

Sejours

ASSER 84

Asser
POLE LOISIRS

Gestionnaire

ASSER

Complexe des Ramières

546 chemin des Ramières

84700 Sorgues

Tel : 04.32.44.30.92

Projet éducatif rédigé le 01 septembre 2021
pour la saison 2021-2022

Depuis 1973, l'ASSER développe un projet de

« Permettre à toutes et tous un accès à la vie associative et une pratique des activités physiques, sportives, artistiques et culturelles de loisir pour développer sa santé, son éducation, sa culture et son bien-être ».

Le club porte des valeurs d'émancipation, d'éducation populaire, d'un sport différent et de vie associative qui en font une association « à part » dans le monde sportif sorguais.

La force et le dynamisme du projet associatif de l'ASSER réside dans la « réflexion collective » et le « partage des idées » car, et cela le club là bien compris depuis de très nombreuses années, pour répondre pleinement à l'objectif de définition et de développement du projet de l'ASSER, aucun levier, ne peut seul, faire bouger les lignes.

C'est l'articulation de différentes actions, et de différentes idées, qui ont un effet et un impact significatif sur la mobilisation des différents acteurs pour IMPULSER la dynamique d'innovation, VALORISER notre positionnement sur le territoire et ACCOMPAGNER les acteurs bénévoles et salariés dans le développement du projet de l'association.

Les objectifs éducatifs

- Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide

- Faciliter l'implication des familles

- Veiller au bon fonctionnement et au bien-être de l'équipe

- Accompagner l'enfant dans la conquête de son autonomie

- Favoriser les apprentissages dans leur diversité

- Construire avec les enfants une vie de groupe harmonieuse

- Offrir un environnement riche, varié, adapté

Fonctionnement

Jours et horaires :

Les séjours sportifs auront lieu durant les vacances scolaires d'octobre, février, avril et juillet.

Modalités d'inscription :

Les séjours sportifs seront ouverts à tous les enfants adhérents ou non à l'ASSER et résidant à Sorgues ou non.
Un dossier d'inscription composé d'une fiche de renseignements, d'une fiche sanitaire et d'un certificat médical seront à déposer au secrétariat trois semaines avant le début du séjour. Le nombres de places est limités pour chaque séjour.

Equipe pédagogique :

L'équipe pédagogique est composée de la directrice adjointe de l'ASSER, d'un directeur de séjour, d'animateur diplômés et d'animateur en formation.
L'équipe pédagogique se réunit en début d'année scolaire pour construire le projet éducatif puis en amont de chaque séjour pour préparer le planning des activités et le projet pédagogique.

Déroulement d'une journée :

.8H00-8H30: Petit déjeuner
.8h30-9h30 : Préparation des jeunes/ temps de rangement des chambres / Temps calme
.9h30-12h : Activité sportive / Activité ludique
.**12h-13h :** Repas
.**13h-14h :** Temps libre/ Temps calme
.**14h-16h30 :** Activité sportive/ Activité ludique
.**16h30-17h** : Goûter
.17-18h : Temps libre/ Temps calme
.18h-19h30 : Douche/ Temps libre
.19h30-20h30 : Repas
.20h30-21h45 : Veillé
.**22h :** Coucher

Lien aux familles :

Une réunion d'information sera mise en place avant chaque séjour. L'objectif est de présenter l'équipe pédagogique, le projet éducatif et pédagogique , les activités et le fonctionnement type de la journée. Une communication via les réseaux sociaux sera mise en place durant l'ensemble des séjours.

Evaluation

Un comité de pilotage sera mis en place en place afin de définir et d'évaluer les orientations pédagogiques des séjours . Il permettra également de valider les projets pour l'année. Le comité de pilotage se compose de la directrice adjointe de l'ASSER, du directeur des séjours, des animateurs professionnels et des animateurs stagiaires. Il sera également invité des parents adhérents de l'association
L'équipe d'animation se réunira également après chaque séjour afin d'établir un bilan. Un compte rendu écrit sera réalisé et envoyé aux parents.